



LA GOUVERNANCE DE L'EAU

MODULE 6: INTÉGRITÉ ET REDEVABILITÉ DANS LE SECTEUR DE L'EAU



Thèmes abordés

- Introduction
- Volonté politique
- Définitions
- Stratégies, mesures et outils pour renforcer la redevabilité
- Résumé stratégique
- Messages

Volonté politique

- Est-il possible de faire quoi que ce soit sans volonté politique ?
- **Comment lancer le processus ?**



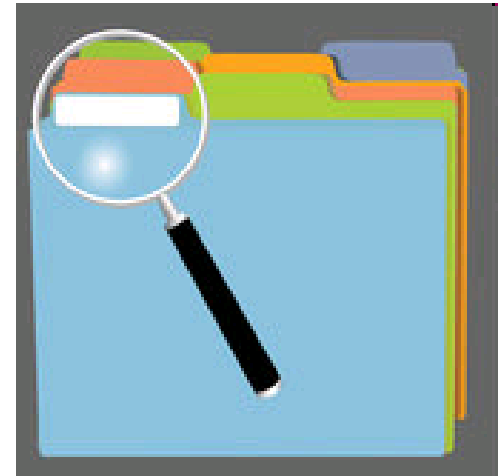
Volonté politique

- La volonté politique est indispensable à n'importe quel effort de lutte anti-corruption. Les citoyens jouent un rôle important au niveau de l'impulsion de cette volonté politique : création d'une demande, communication, organisation de campagne, plaidoyer et engagement.
- Nous avons besoin d'une part de la vision et, d'autre part, des outils pour la concrétiser.

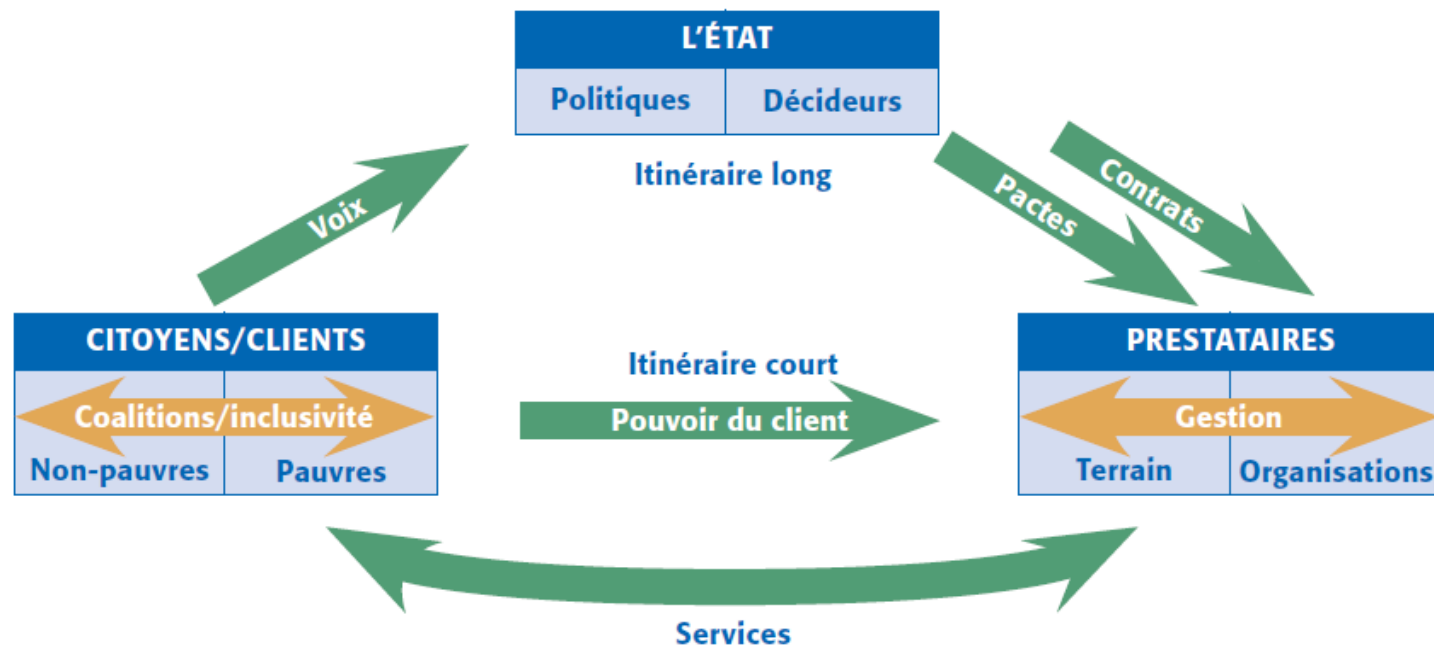


Définitions (1)

- La **redevabilité**, c'est le principe démocratique selon lequel les élus et les personnes occupant des postes de la fonction publique doivent rendre compte de leurs actions et sont redevables de ces actions auprès des populations qu'ils servent.
- La **redevabilité politique**, c'est le fait que le gouvernement d'un pays doit rendre compte de ses actions auprès de ses citoyens et ne pas abuser de son pouvoir.
- La **redevabilité administrative** : signifie que les structures administratives et les normes relatives à la gouvernance de l'eau sont évaluées régulièrement et optimisées, que les bureaucrates, les consultants et le personnel technique respectent les codes de conduite et les normes en vigueur dans leur profession. Rapport sur les performances et les dépenses.
- **Redevabilité financière** : les personnes ou institutions doivent rendre compte à la fois de l'utilisation pressentie des ressources et de leur utilisation réelle.



Le « triangle » de redevabilité du service public



Les itinéraires « court » et « long » de la redevabilité

- L'itinéraire « long » de la redevabilité est le processus politique par le biais duquel les citoyens essaient d'influencer les politiques au moment d'élire leurs représentants politiques, en décidant si oui ou non ils ont été représentés correctement par cette figure politique.
- L'itinéraire « court » de la redevabilité passe par l'autonomisation des citoyens, afin qu'ils puissent influencer directement les prestataires de services. C'est ce qu'on appelle le « pouvoir du citoyen », ou « pouvoir du client ».



Stratégies pour renforcer la redevabilité (1)

- **Travail en parallèle** pour influencer les politiques et les lois, leur mise en œuvre et la surveillance, en soutenant les groupes d'action et les ONG, la participation des parties prenantes et de la communauté, les coalitions, les études et les outils.
- Si l'on veut réussir, l'accent ne doit pas porter exclusivement sur le gouvernement national ou le secteur public. Deux types d'approches verticales sont nécessaires : de haut en bas et de bas en haut. C'est un effort qui exige un *engagement à long-terme*. La durée d'un cycle de projet - trois ou cinq ans - ne suffit pas.



Stratégies pour renforcer la redevabilité (2)

- **Des approches préventives et positives** sont nécessaires pour décourager la corruption. Ne pas se concentrer sur des enquêtes à sensation, ne pas « montrer du doigt » les coupables.
- Cette stratégie permet de s'assurer la bonne volonté des particuliers et des institutions, qui ne se sentent pas menacés et n'ont pas peur d'être accusés par des campagnes de lutte anti-corruption.



(Suite)

- Les stratégies préventives et positives impliquent aussi qu'il faut atteindre rapidement des objectifs avec des **résultats visibles**, renforcer la **confiance et la crédibilité** et **se donner le temps de résoudre les problèmes à plus long-terme**, structurels et institutionnels.



Stratégies pour renforcer la redevabilité (3)

- **Recherche d'une meilleure transparence**, par exemple, en créant des mécanismes pour déposer des plaintes, des services de médiateur et en enquêtant sur les allégations de corruption. L'accent peut être mis sur les transactions intervenant couramment dans le secteur, comme la sélection des bénéficiaires, les appels d'offres, la construction, l'exploitation, etc.
- L'accent peut être mis sur les transactions intervenant couramment dans le secteur, comme : la sélection des bénéficiaires, les appels d'offres, la construction, l'exploitation, etc.



Stratégies pour renforcer la redevabilité (4)

- **Collaboration et partenariats.** La formation de coalitions est une étape fondamentale du succès. Efforcez-vous toujours d'**augmenter le nombre et la diversité d'acteurs** provenant des secteurs public et privé, au sein du gouvernement ou en dehors, sans oublier les groupes formels et informels.

Stratégies pour renforcer la redevabilité (5)

- **Sensibilisation et renforcement des compétences. Des institutions solides** sont un ingrédient essentiel pour stopper la corruption. Si elles sont faibles, les institutions peuvent même contrecarrer des efforts positifs faits pour changer les politiques. L'accent doit porter sur le **renforcement des compétences des institutions et de leurs personnels**.

Une « sensibilisation » accrue, qui n'était pas associée à une programmation tangible, a fait régner une **atmosphère de cynisme** et rendu encore plus difficile la lutte contre la corruption.

Stratégies pour renforcer la redevabilité (6)

- **Application et adaptation d'outils existants.**
De nombreux outils et stratégies ont été développés pour réduire la corruption et améliorer la transparence.
- L'application d'outils et de stratégies ne garantit pas forcément le succès des efforts. Il importe de mettre en œuvre les stratégies et de contrôler leur impact réel
 - ce qui implique d'habitude une **forme ou une autre de surveillance.**



Quelques outils spécifiques (1)

FIGURES POLITIQUES

- Ciblez les personnes haut placées et le parti majoritaire.
- Montrez aux représentants politiques que des programmes gérés avec honnêteté peuvent leur faire gagner des électeurs.

INSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Soutenez les efforts de recherche et de plaidoyer
- Suivi indépendant : audits inopinés
- Renforcement des compétences

COMMUNAUTÉS

- Participation facilitée par les ONG. Compétence pour demander la redevabilité. Créez la demande !
- Mettez en place un mécanisme permettant au public de déposer des plaintes

Quelques outils spécifiques (2)

EXÉCUTANTS+ SERVICES DE L'EAU

- Séparez les exécutants du régulateur.
- Relevez les salaires. Donnez des mesures d'incitation

BAILLEURS DE FONDS

- Les bailleurs de fonds doivent mettre en œuvre leurs propres politiques.
- Rapport sur les activités de promotion de la transparence.
- Rapport sur les projets faisant l'objet d'un suivi au niveau de la transparence.

ENTREPRISES, FOURNISSEURS, EXÉCUTANTS

- Organisez des programmes de formation.
- Brisez les monopoles.
- Dressez une liste noire des mauvaises performances.
- Pactes d'intégrité
- Exigez des co-signataires (pour réduire le pouvoir discrétionnaire)
- Contrôle des appels d'offres et esprit d'ouverture

Et bien d'autres !

Mesures spécifiques (1)

Réforme juridique et financière

- **Processus de passation de marchés publics.** Faites intervenir le secteur privé et les ONG. Plus de transparence et opportunités équitables.
- **Renforcer la concurrence économique.** Diminuez la capacité des monopoles. Soyez averti des processus de privatisation. Les mécanismes de marché produiront-ils une performance équitable pour une ressource telle que l'eau ?
- **Favoriser la coopération infra-gouvernementale.** Envisagez la mise en œuvre de la GIRE. Surveillez attentivement : la multiplication des relations (du nombre des parties) va-t-elle entraîner une recrudescence de la corruption ? Formalisez les processus décisionnels. Recherchez le contrôle mutuel entre pairs et le professionnalisme.



(Suite)

- **Décentralisation.** La décentralisation augmente le volume d'information disponible pour la gestion et la surveillance de la gestion des ressources en eau ; elle crée une relation plus étroite entre les prestataires de services et leurs clients. Ceci peut décupler le coût moral de la corruption, puisque les prestataires de services connaissent les personnes qui seraient les victimes des pratiques corrompues.
- En invitant ceux qui sont les plus touchés par la corruption à participer au processus décisionnel, les structures de gouvernance décentralisées devraient, théoriquement, donner aux communautés locales des opportunités d'action pour lutter contre la corruption.

(Suite)

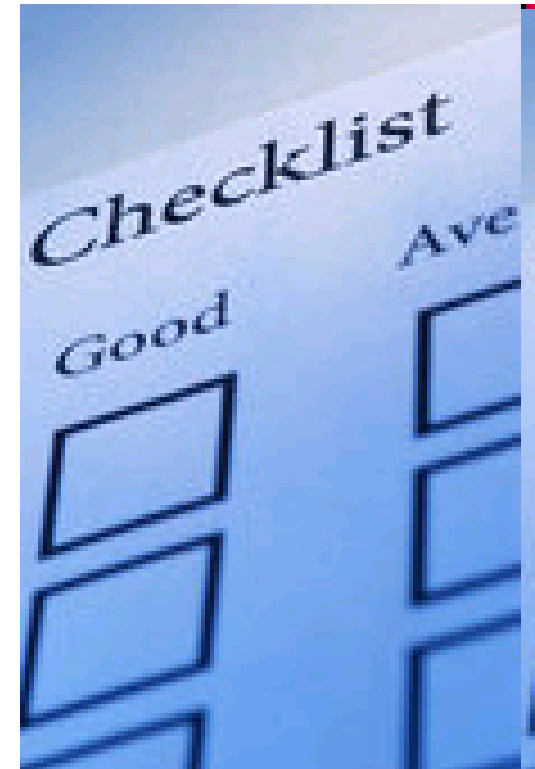
- Toutefois, comme la décentralisation rapproche les agents publics et les usagers dans leurs interactions, elle peut aussi encourager des relations de type patron-client à s'installer entre le prestataire de services et les populations locales.
- Pour contrecarrer ces risques, des compétences locales, du leadership et des « mesures préparatoires » (gestion et systèmes transparents, et compétences du personnel) sont nécessaires pour établir un système de poids et de contrepoids.



Mesures spécifiques (2)

Réforme des systèmes de prestations de services publics

- **Optimiser la gestion des ressources humaines** Aspirez au professionnalisme. Les salaires sont-ils à la mesure des attentes ?
- **Améliorer les systèmes de savoir-faire.** Réduisez le pouvoir discrétionnaire dans la prise de décision. Appliquez ceci dans les domaines aussi bien techniques qu'administratifs.
- **Augmenter les compétences du secteur public.** Le manque de compétences économiques et techniques au sein des institutions publiques multiplie la probabilité de liens officieux, non détectés. Cela laisse le champ libre au travail au noir, aux emplois « fictifs » et multiplie le nombre d'interactions discrétionnaires entre les usagers de l'eau et les services de l'eau.



Mesures spécifiques (3)

Réforme du secteur privé

- Dans les économies émergentes, près de 50 % des entreprises versent des pots-de-vin en contrepartie de contrats publics. Pour les pays de l'OCDE, c'est 45 % des entreprises.
- Transparency International a mis au point une palette d'outils, dont les Principes à l'intention des entreprises du secteur privé et le Pacte d'intégrité, qui font la promotion de l'intégrité et visent à décourager les pratiques de collusion et de pots-de-vin. D'autres mesures peuvent être mises en place, notamment des normes anti-corruption et de promotion de l'intégrité, et des directives relatives à la responsabilité sociale des entreprises. Ceci inclut des outils pratiques, comme des numéros d'appel téléphonique pour signaler des comportements douteux.



Rappel : la corruption fait quasiment toujours intervenir au moins 2 acteurs.

Résumé stratégique (1)

L'approche LRCTMV

Composante	Principe	Type d'action
Leadership politique :	Mobiliser le support des leaders politiques et leur action constructive en tant que partenaires de lutte anti-corruption	<p>Souligner les avantages potentiels au niveau politique de la baisse de la corruption dans le secteur de l'eau</p> <p>Inclure les leaders politiques dans les discussions à chaque étape des projets d'eau. Enregistrer et afficher publiquement les promesses de soutien des représentants politiques</p>
Redevabilité :	Réformer les institutions politiques et juridiques pour réduire le pouvoir discrétionnaire et promouvoir l'intégrité	<p>Renforcer la concurrence dans le cadre des élections aux conseils de bassin.</p> <p>Exposer directement les agents publics aux difficultés des usagers de l'eau qu'ils doivent servir dans l'exercice de leurs fonctions.</p> <p>Vérifier quels candidats sont soutenus par les entreprises lors des campagnes d'élections politiques.</p> <p>Renforcer les audits indépendants</p>

Résumé stratégique (2)

L'approche LRCTMV

Composante	Principe	Type d'action
Capacité	Renforcer les compétences des institutions publiques et de la société civile	Renforcer les compétences techniques des régulateurs et des agents chargés de la passation de marchés. Créer des environnements de travail favorisant le professionnalisme, avec des salaires raisonnables. Encourager la collecte de données et le diagnostic indépendants réalisés par la société civile.
Transparence	Encourager l'esprit d'ouverture et la liberté de l'information pour permettre un plaidoyer et la divulgation des comportements illicites	Former les médias au journalisme d'investigation de la corruption dans le secteur de l'eau. Afficher publiquement (dans les journaux, les villages) l'information sur les contrats de l'eau et les comptes. Divulguer les procédures et protocoles décisionnels des autorités du secteur de l'eau.

Résumé stratégique (3)

L'approche LRCTMV

Composante	Principe	Type d'action
Mise en œuvre	Transformer en mesures concrètes les réformes et les outils anti-corruption existants	Exploiter les équipements techniques existants pour la surveillance. Exécuter les politiques « rangées au placard » Sanctionner les coupables au pénal et financièrement par de lourdes pénalités.
Voix	Renforcer les mécanismes permettant aux usagers de l'eau, aux agents publics et aux employés du secteur privé d'exprimer leur mécontentement et de divulguer les pratiques de corruption	Introduire des programmes de dénonciation dans les services publics et les agences publiques. Elargir le droit de vote aux élections des conseils de bassin et de sous-bassin.

Messages

- La corruption est un **problème mondial**.
- Importance de l'**élaboration des normes**, du partage d'expériences, d'information et de connaissances, qui contribuent tous à une meilleure compréhension des solutions pouvant être mises en œuvre.
- La participation éclairée au processus décisionnel, fondée sur des connaissances, est un outil de lutte anti-corruption parmi les plus efficaces.
- Il n'existe pas de schéma universel pour lutter contre la corruption. Il s'agit d'abord de faire une évaluation de la situation locale qui permettra de mettre au point une stratégie anti-corruption.

